

PROJET DE DÉCRET

Le ministre de la Création régionale a l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de décret par lequel il propose de modifier le décret en date du 22 mars 2011, par lequel il a été institué un conseil d'administration de la Commission régionale de la culture et de la langue.

Le projet de décret est soumis à votre avis. Vous pouvez, si vous le souhaitez, adresser vos observations au ministre de la Création régionale, à l'adresse suivante : ministre de la Création régionale, 100, rue de la Loi, 100, Québec, Québec G1K 8K9.

Le ministre de la Création régionale vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de sa haute considération.

Le ministre de la Création régionale

Le ministre de la Création régionale

Le ministre de la Création régionale

Le ministre de la Création régionale

Le ministre de la Création régionale

Le ministre de la Création régionale

L'Etat est membre du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) à

Benin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Liberia, le Nigeria, le Sénégal, le Togo, le Gabon et exécute deux (02) projets à savoir :

i) Le projet « Renseignements sur les pêcheries et appui aux systèmes

5. L'Etat a pour

55